

Jeudi 19 décembre
9h00-17h00

Formation sur 1 journée
à l'OGA Atlantic,
La Roche/Yon

Prix : Gratuit

Caution de 20€ à l'inscription,
remboursable à la participation

Déjeuner compris

Comprendre et effectuer sa comptabilité libérale

Formation gratuite
Fortement conseillée si vous n'avez pas
d'Expert-Comptable

Même si vous avez choisi d'utiliser un logiciel comptable, il est important de comprendre comment s'organisent les grands principes comptables et quelles sont les différentes obligations.

Objectif

- Comprendre la comptabilité courante de son activité jusqu'à l'établissement de sa déclaration 2035.

Programme

- **Organisation comptable** : les obligations de l'adhérent, la nomenclature des postes, le choix du support.
- **La tenue du livre-journal** : enregistrement des recettes et des dépenses, les dépenses forfaitaires, les dépenses mixtes, la trésorerie.
- **Les immobilisations et les amortissements** : le registre des immobilisations, les régimes linéaire ou dégressif, la durée usuelle, la cession et les plus ou moins-values.
- **La TVA** : principe général, le régime simplifié ou normal, le cas des immobilisations.

ANIMATION



Christophe Daniel, ACF Formation